



Bon de soutien

Imprimez, remplissez et renvoyez ce bon accompagné de votre chèque à :

Association Hop Hop Hop, Mairie de Saint Lô, Place du Général de Gaulle, 50000 Saint Lô

Après réception de votre chèque, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal justificatif de votre don (Par courrier postal ou par mail de préférence)

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Nom :

Prénom:

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Courriel : @

Merci de m'envoyer mon reçu fiscal par mail

MERCI !

En devenant donateur vous rejoignez une association qui existe depuis 2017, et vous contribuez à ce qu'elle poursuive sa mission auprès des enfants des services de pédiatrie d'Avranches, Saint-Lô et Cherbourg ainsi que des résidents des Ehpad de Granville, Saint Lô et Valognes.